

François Sublet de Noyers, qui avait une affection toute particulière pour les Pères de la Compagnie de Jésus (90), fit les frais de l'église. Ses armoiries figuraient sur la voûte et sur les piédestaux de la balustrade en marbre blanc, devant le maître autel : *d'azur, h un pal britessé d'or, maçonné de sable, chargé d'une vergette de même.*

H ne faut pas les confondre avec les lettres SF ou FS entrelacées qui faisaient un équivoque à saint François, un des patrons des Pères, et à François Sublet, leur bienfaiteur. On peut voir ce chiffre dans le dessin de la porte du Noviciat, qui a été conservée par Jean Marot (91).

Le 20 janvier 1611, il y eut transaction passée entre les PP. Jésuites, les religieux de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, qui avaient droit épiscopal sur ce faubourg, et le curé de Saint-Sulpice, au sujet des fonctions, exercices et prédications de la maison (92).

Les travaux entrepris avaient atteint un certain degré d'avancement en 1617, car Martellange écrivait, le 29 novembre 1622, dans une déclaration nécessitée par un procès que les Pères avaient au sujet de la construction du collège de Lyon, qu'il avait été convenu de vive voix,

(90) François Sublet, seigneur de Noyers, baron de Dangu, secrétaire d'Etat ayant le département de la guerre, fut aussi intendant des bâtiments du roi et capitaine du château de Fontainebleau. Les carmélites de Gisors furent fondées, en 1621, par lui, à la sollicitation d'un gentilhomme de cette ville, du nom de Saint-Crépin (Millin, *Antiquités nationales*, tome IV, chap. XLV). Il est né vers 1588 et mourut le 20 octobre 1645, à Paris; il fut inhumé dans l'église du Noviciat et sans épitaphe, ainsi qu'il l'avait demandé.

(91) *Répertoire des artistes de Joubert*, planches relatives à J. Marot. Voyez aussi page 62 et note 65.

(92) *Smtval.*